



M R C

JARDINS-DE-NAPIERVILLE

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

BILAN 2013

Les matières résiduelles collectées à la porte

Les informations générales présentées dans ce bilan proviennent du *Plan de gestion des matières résiduelles* de la MRC et de *RECYC-Québec*.

Les données contenues dans les tableaux et graphiques ont été calculées à partir de renseignements fournis par les entrepreneurs responsables de la cueillette des matières recyclables et des ordures sur le territoire.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LES MATIÈRES RECYCLABLES	2
LE TONNAGE DES MATIÈRES RECYCLABLES	3
TAUX DE VALORISATION DES MATIÈRES RECYCLABLES	3
ÉVOLUTION DU TAUX DE VALORISATION DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LA MRC	3
TAUX DE VALORISATION DES MATIÈRES RECYCLABLES PAR MUNICIPALITÉ EN 2013	4
ÉVOLUTION DU TAUX DE VALORISATION DES MATIÈRES RECYCLABLES PAR MUNICIPALITÉ	5
<i>MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE</i>	6
<i>MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE</i>	7
<i>MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE LACOLLE</i>	8
<i>MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD</i>	9
<i>MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR</i>	10
<i>MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL</i>	11
<i>VILLE DE SAINT-RÉMI</i>	12
<i>MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE</i>	13
<i>MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON</i>	14
<i>MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD</i>	15
<i>MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD</i>	16
LES ORDURES MÉNAGÈRES	17
LES MATIÈRES RÉSIDUELLES TOTALES	18
CONCLUSION	19
<i>ANNEXE 1 : TONNAGE DES MATIÈRES RECYCLABLES 2013</i>	<i>I</i>
<i>ANNEXE 2 : TONNAGE DES ORDURES POUR 2013</i>	<i>II</i>

Introduction

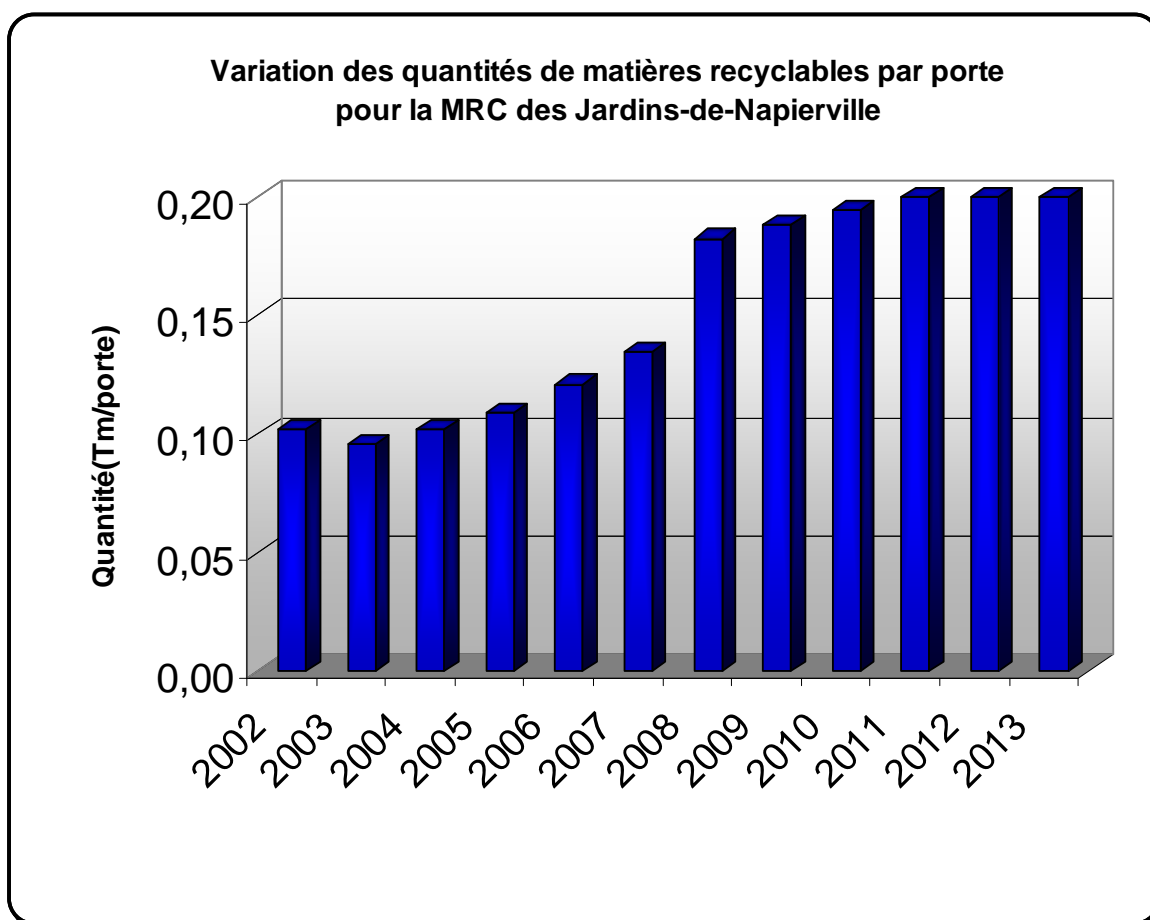
La municipalité régionale de comté a adopté, le 6 octobre 2005, un Plan de gestion des matières résiduelles. Ce document permet la gestion intégrée et à long terme des différentes matières résiduelles générées au niveau du territoire d'application, afin de tenter d'atteindre les objectifs qui y sont fixés.

Les municipalités régionales doivent réaliser un système de surveillance et de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) afin de vérifier périodiquement le degré d'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des mesures mises en œuvre. Ce bilan 2013 fait état de la progression vers les objectifs fixés au PGMR en ce qui concerne la collecte des matières recyclables et des ordures collectées à la porte.

LES MATIÈRES RECYCLABLES

Le tonnage des matières recyclables

Depuis l'entrée en vigueur du PGMR en 2005, la MRC des Jardins-de-Napierville observe une constante augmentation de la quantité de matières recyclables collectées par porte sur son territoire. Toutefois, depuis les trois dernières années, la quantité de matières collectées stagne à 0,20 tm par porte.



En 2013, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, 2 190,71 tonnes de matières recyclables ont été collectées, soit l'équivalent d'environ 194,54 kilogrammes (kg) par porte. Cela représente une légère diminution de 6,96 kilogrammes la porte par rapport à l'année précédente.

Taux de valorisation des matières recyclables

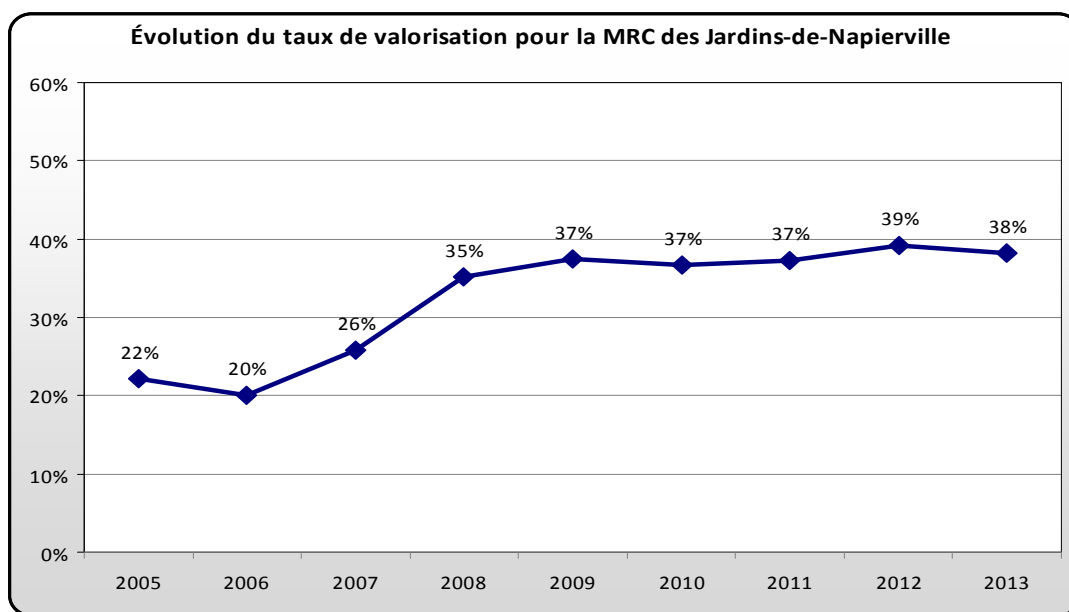
Le taux de valorisation des matières recyclables est un indicateur essentiel pour la gestion des matières résiduelles. Il est calculé à partir des données fournies par les entrepreneurs responsables de la cueillette des ordures et de la collecte sélective sur le territoire.

Pour calculer le taux de valorisation, nous établissons que 43,5 % de la quantité de matières résiduelles totales collectée est composée de matières valorisables. (Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec). Nous obtenons donc un chiffre qui représente la quantité de matières recyclables valorisables potentiellement générées. Nous comparons ensuite la quantité de matières recyclables effectivement collectée afin d'établir un pourcentage que nous nommons taux de valorisation. L'objectif fixé au PGMR est un taux de valorisation de 60% des matières recyclables

En 2013, la MRC a généré 13 159 tonnes de matières résiduelles, ce qui nous donne 5 724 tonnes de matières potentiellement recyclables. Sur le territoire de la MRC, 2 190,71 tonnes de matières recyclables ont été collectées, ce qui résulte en un écart de **3 533,29** tonnes entre l'objectif et la quantité de matières recyclables collectés. La MRC des Jardins-de-Napierville atteint donc l'objectif fixé à 62%.

Évolution du taux de valorisation des matières recyclables pour la MRC

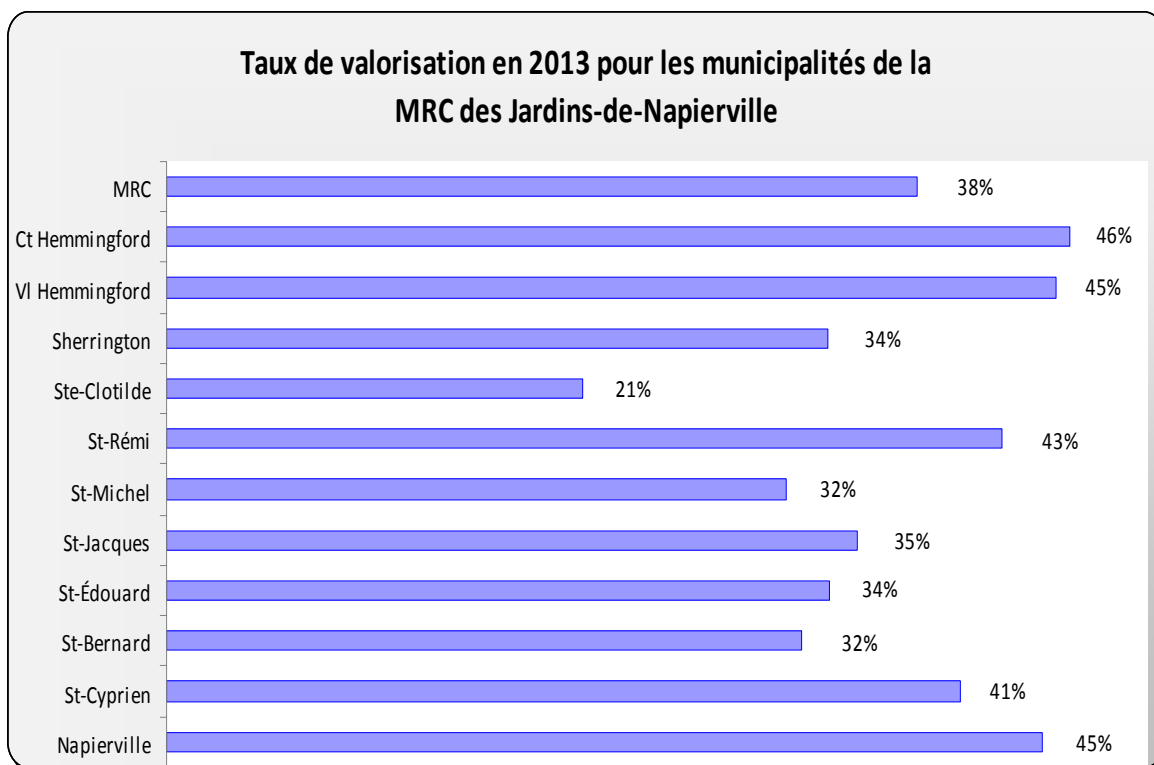
Lors de l'entrée en vigueur du PGMR, en 2005, le taux de valorisation était de 22 %. En 2008, il a fait un bond spectaculaire pour atteindre 35 % et stagne à ce niveau (35%-39%) depuis 6 ans. Cette augmentation soudaine mais non continue de 2008, pourrait s'expliquer par une prise de conscience de la population ou, entre autres raisons, par l'acquisition de bacs de recyclage de 360 litres par plusieurs municipalités.



Afin d'améliorer la participation des citoyens et de stimuler davantage leur intérêt pour le recyclage, il y aurait lieu de se questionner sur les habitudes des citoyens et de vérifier pourquoi tant de matières recyclables vont encore aux ordures. La démarche relative à l'adoption du nouveau plan de gestion des matières résiduelles pourra être l'occasion de nous pencher sur cette question.

Taux de valorisation des matières recyclables par municipalité en 2013

Le taux de valorisation des matières recyclables permet également de comparer les résultats de chacune des municipalités. Le graphique ci-dessous présente le taux de valorisation des matières recyclables obtenu pour chacune des municipalités du territoire en 2013.



On observe une différence de 25% entre la municipalité du Canton de Hemmingford (46%) ayant le taux de valorisation le plus élevé et celle ayant le taux le plus bas, Sainte-Clotilde (21%). Cette différence importante peut être attribuable au fait que les citoyens de Sainte-Clotilde ne possèdent pas tous un bac de recyclage.

Il sera pertinent dans l'année à venir de vérifier, avec les municipalités ayant un taux de valorisation sous la moyenne de la MRC des Jardins-de-Napierville, quelles interventions pourraient être envisagées afin d'inciter leurs citoyens à participer plus activement à la collecte sélective.

ÉVOLUTION DU TAUX DE VALORISATION DES MATIÈRES RECYCLABLES PAR MUNICIPALITÉ

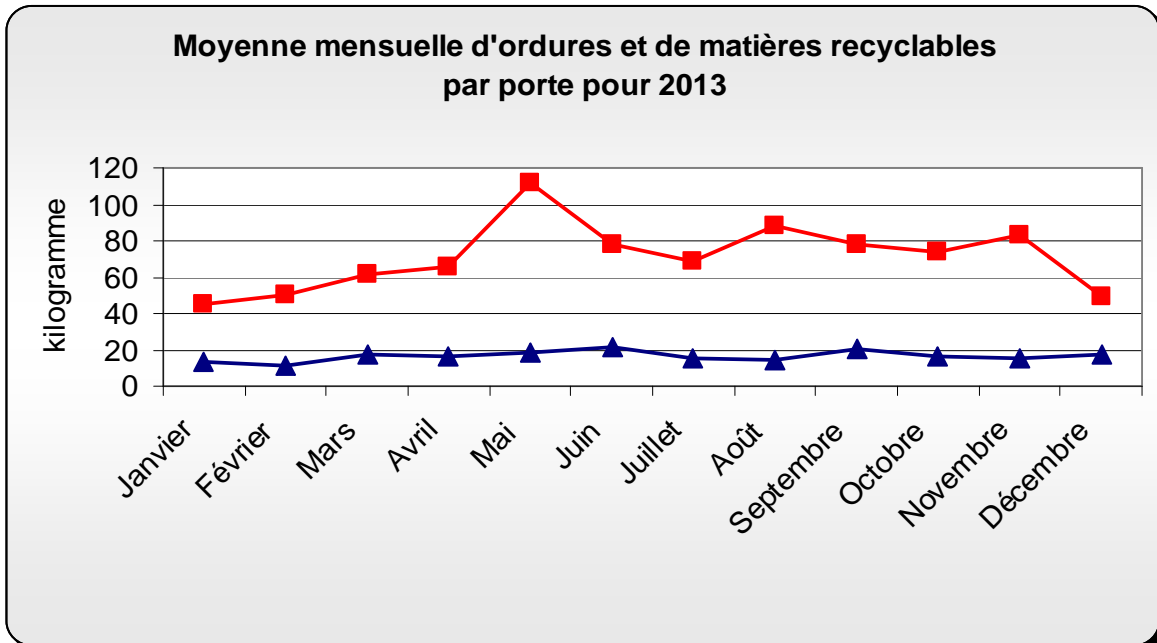
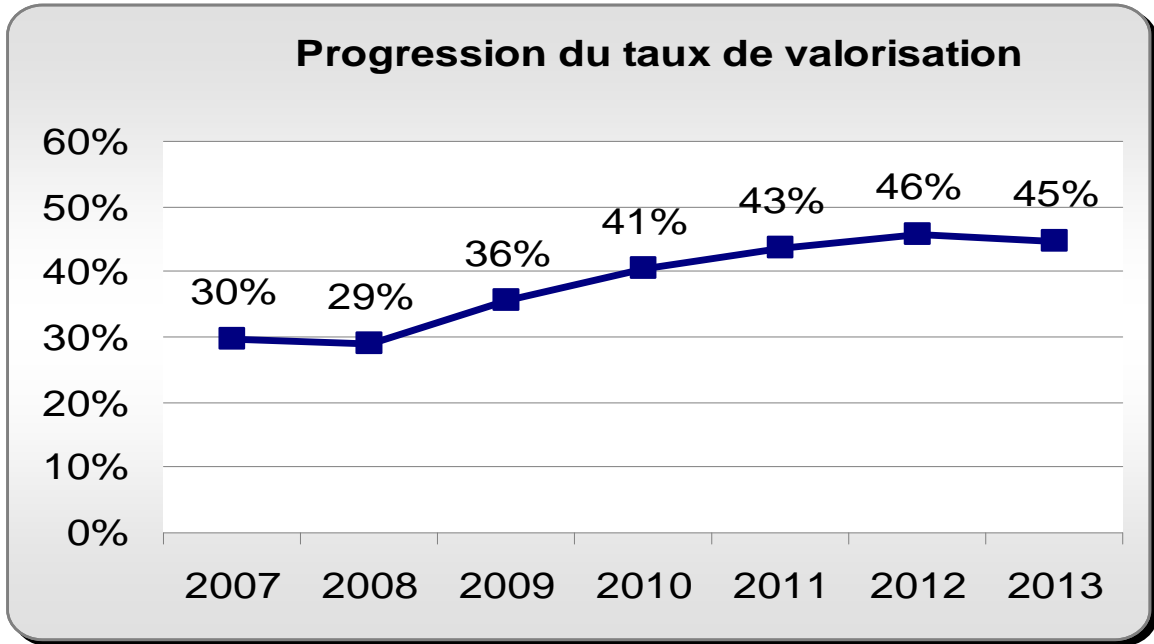
Les pages suivantes présentent, à l'aide de graphiques, la progression du taux de valorisation des matières recyclables pour chacune des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville. On retrouve ensuite, un tableau illustrant la moyenne mensuelle d'ordures et de matières recyclables collectées par porte.

Comme pour les années précédentes, les données sur le « **taux de valorisation** » ont été obtenues à partir du tonnage des matières résiduelles. Celui-ci a été fourni par les entrepreneurs responsables des cueillettes.

Pour calculer le taux de valorisation, nous établissons que 43,5 % de la quantité de matières résiduelles totales collectées est composé de matières valorisables. (Caractérisation des matières résidentielles du secteur résidentiel au Québec). Nous obtenons donc un chiffre qui représente la quantité de matières recyclables valorisables potentiellement générées. Nous comparons ensuite la quantité de matières recyclables effectivement collectée afin d'établir un pourcentage que nous nommons taux de valorisation. L'objectif fixé au PGMR est un taux de valorisation de 60% des matières recyclables.

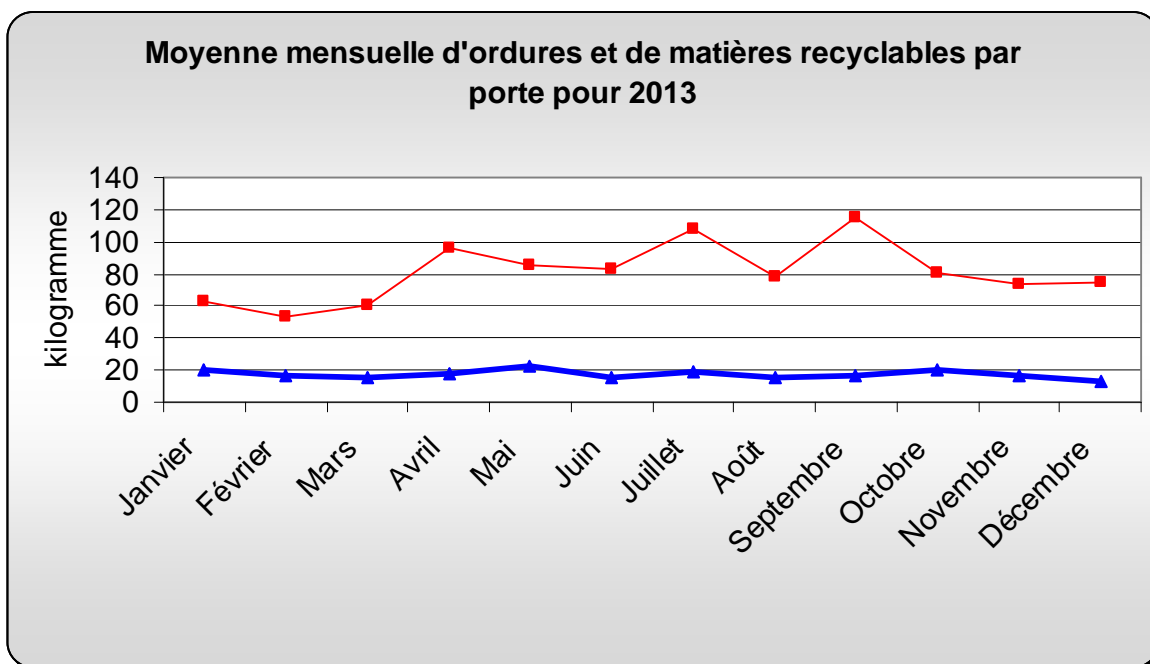
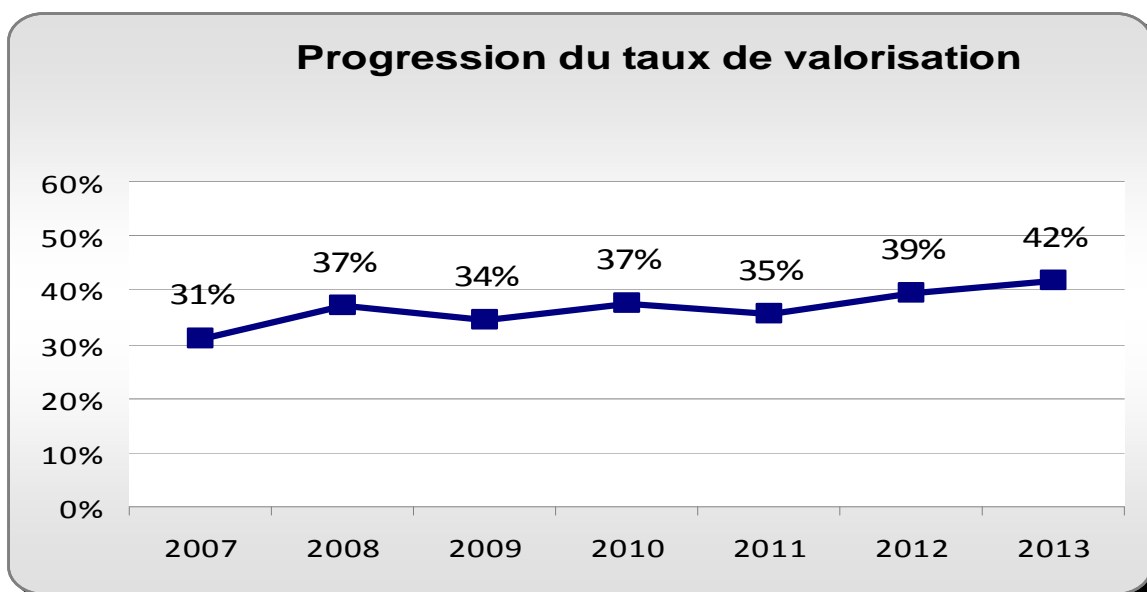
Municipalité de Napierville

Taux de valorisation en 2013: 45%



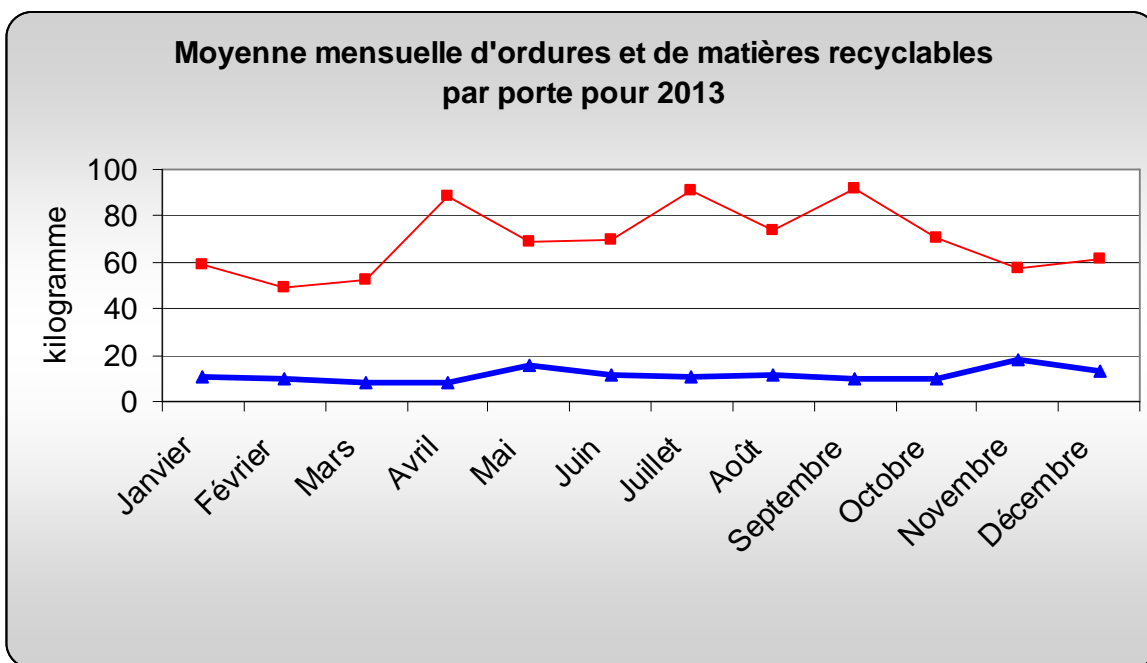
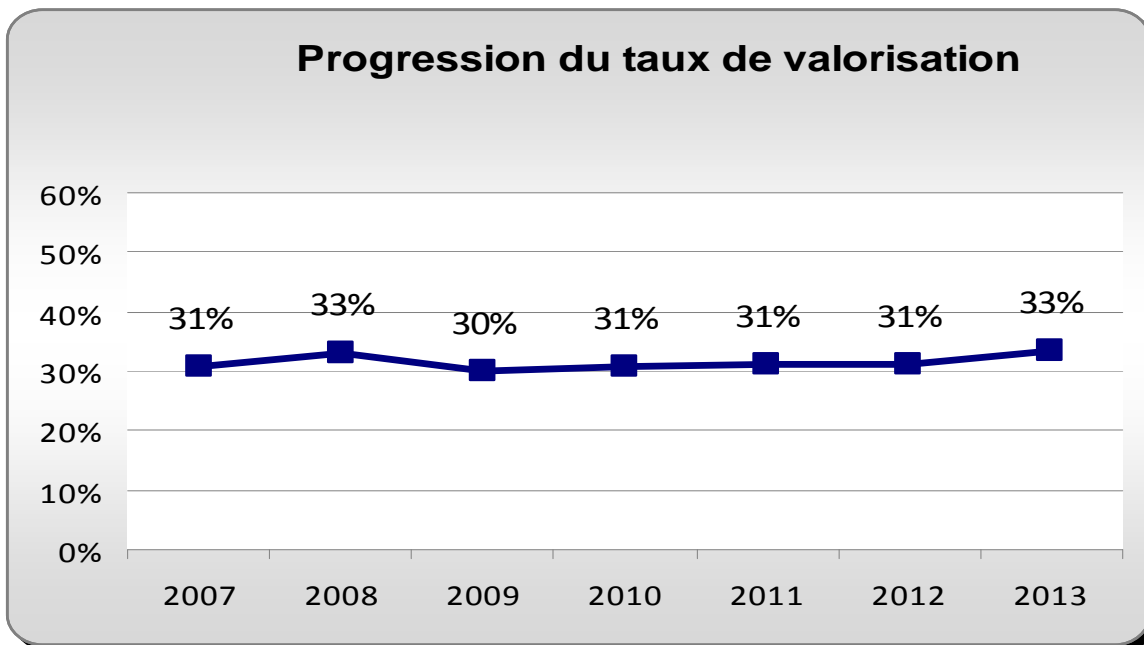
Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Taux de valorisation en 2013 : 42 %



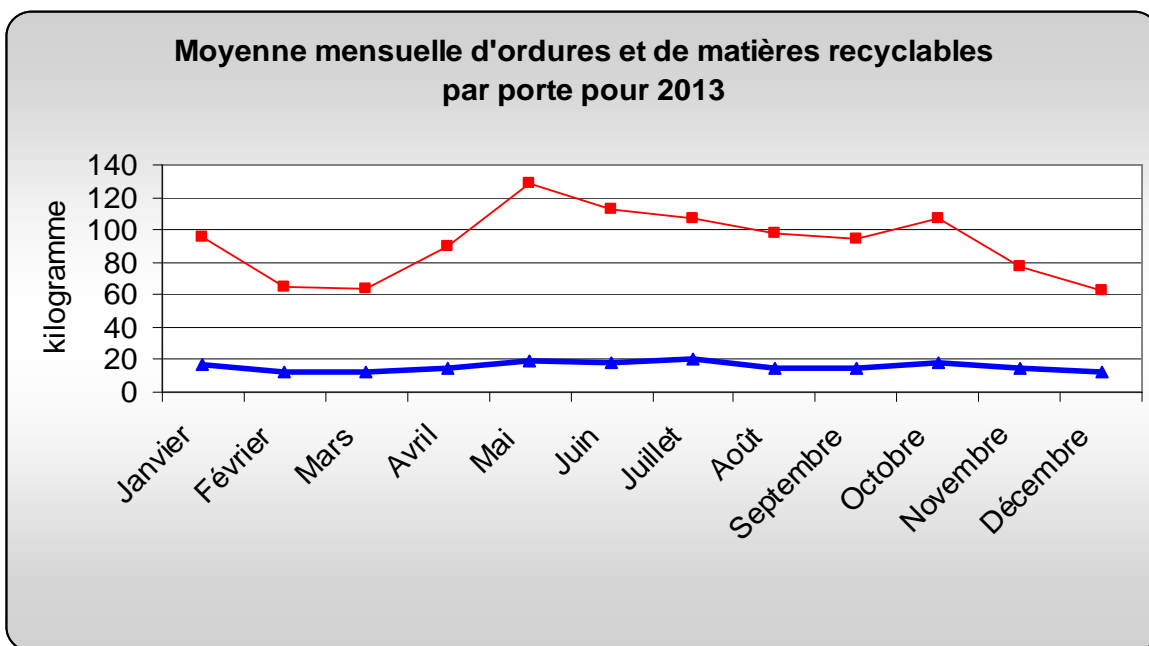
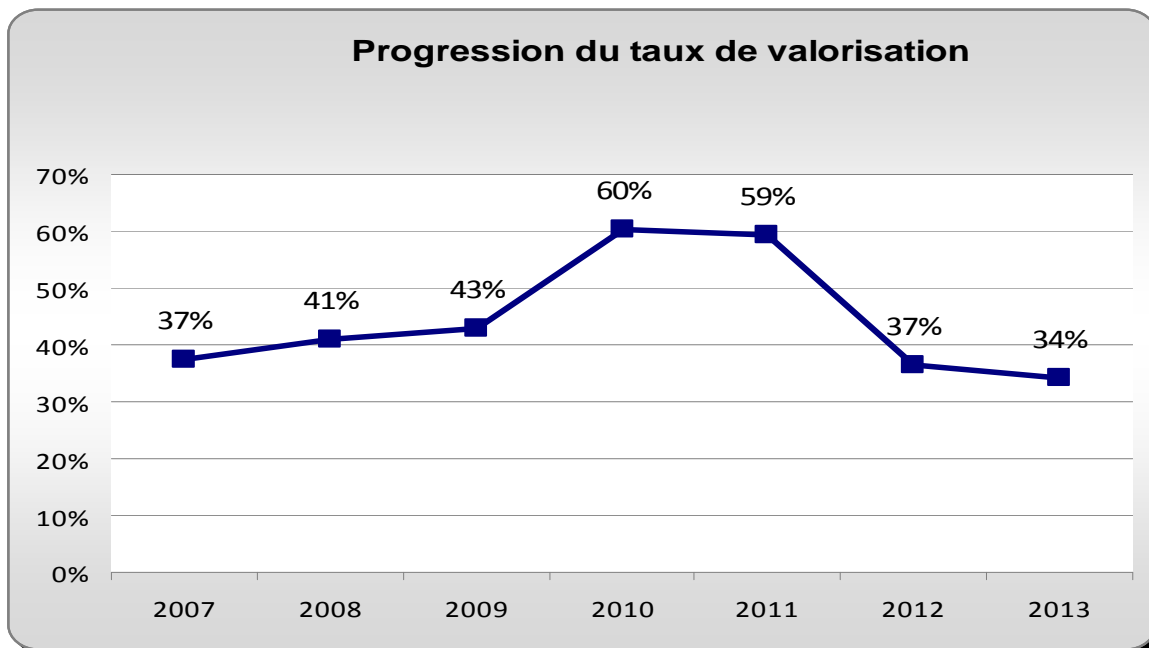
Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Taux de valorisation en 2013 : 33 %



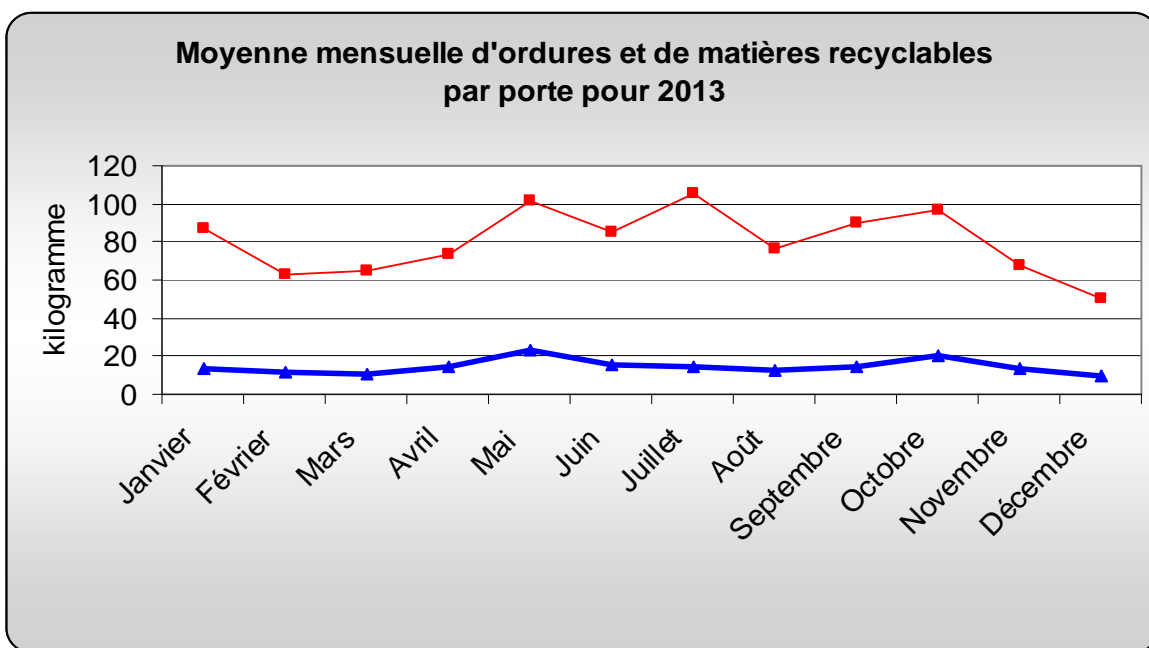
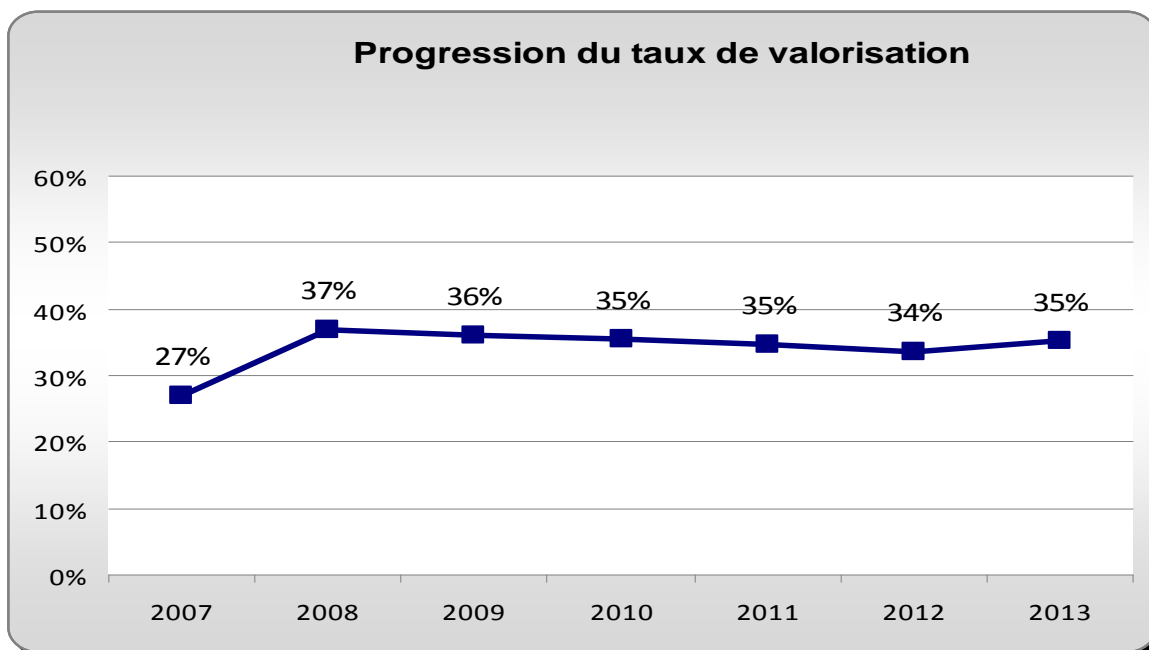
Municipalité de Saint-Édouard

Taux de valorisation en 2013 : 34%



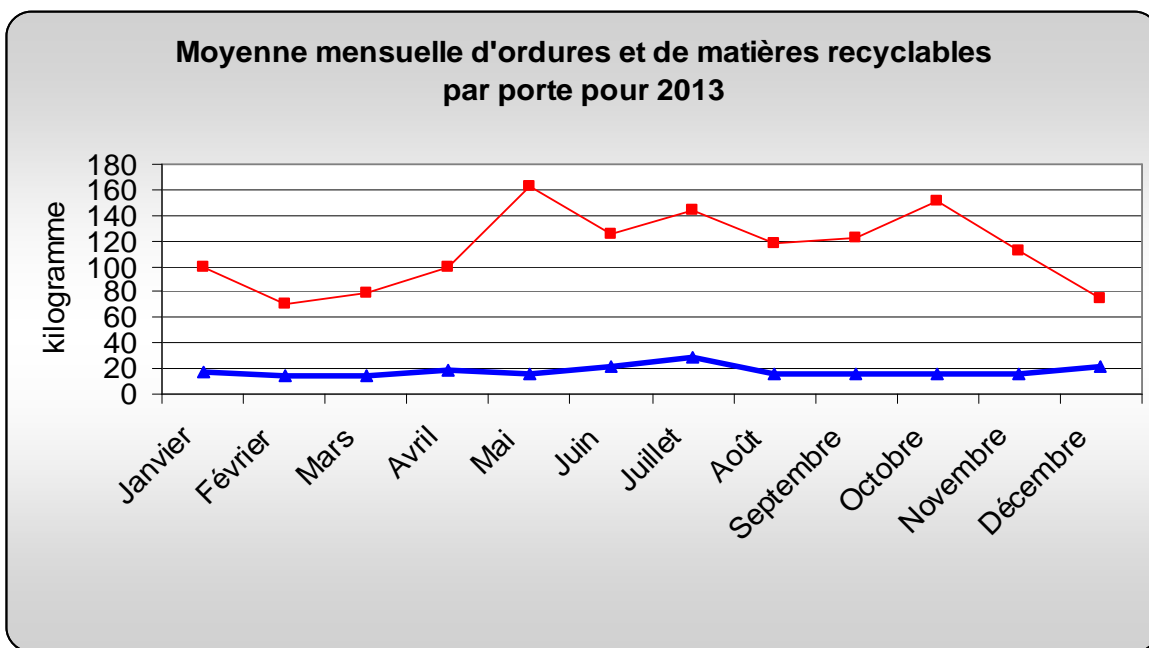
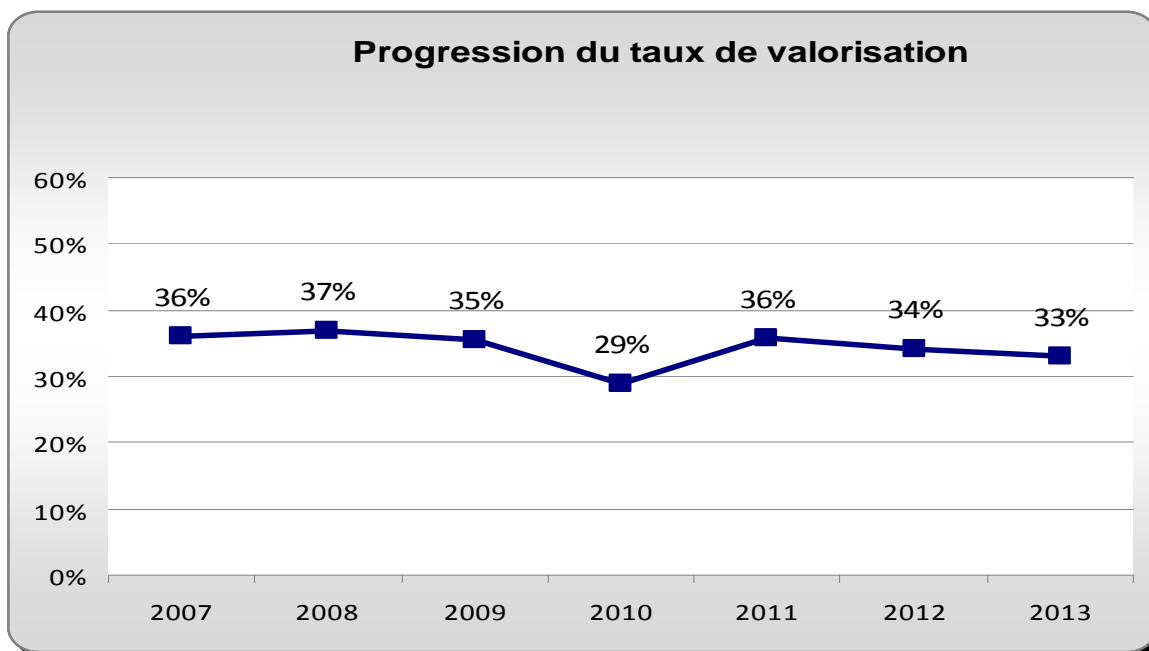
Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Taux de valorisation en 2013 : 35 %



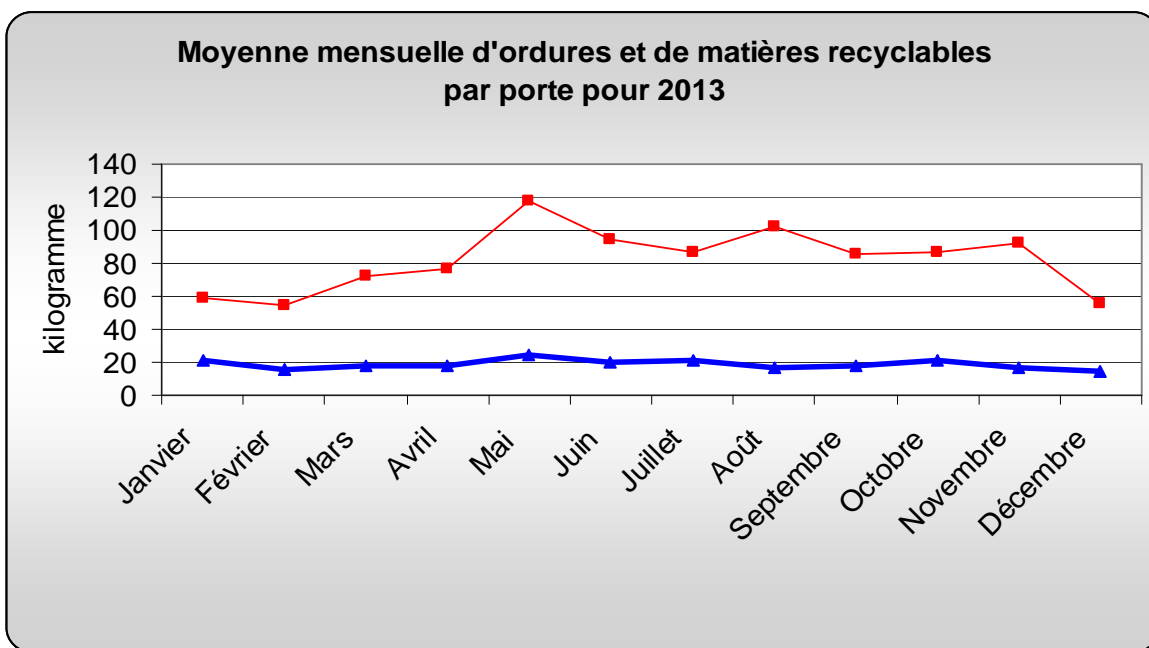
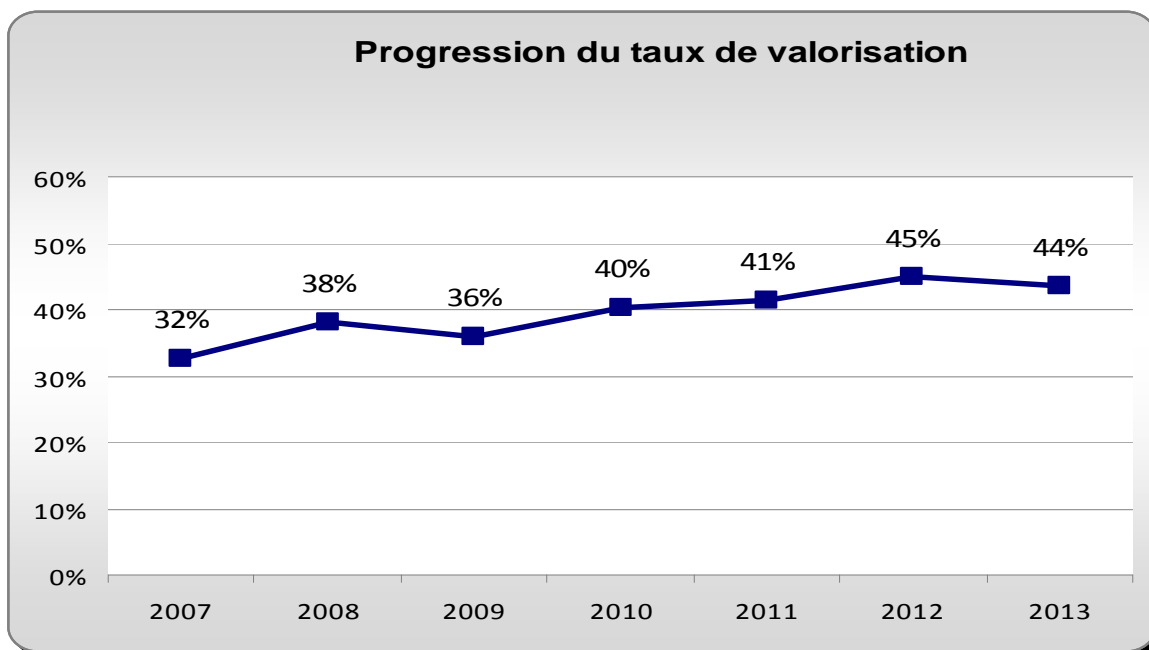
Municipalité de Saint-Michel

Taux de valorisation en 2013 : 33%



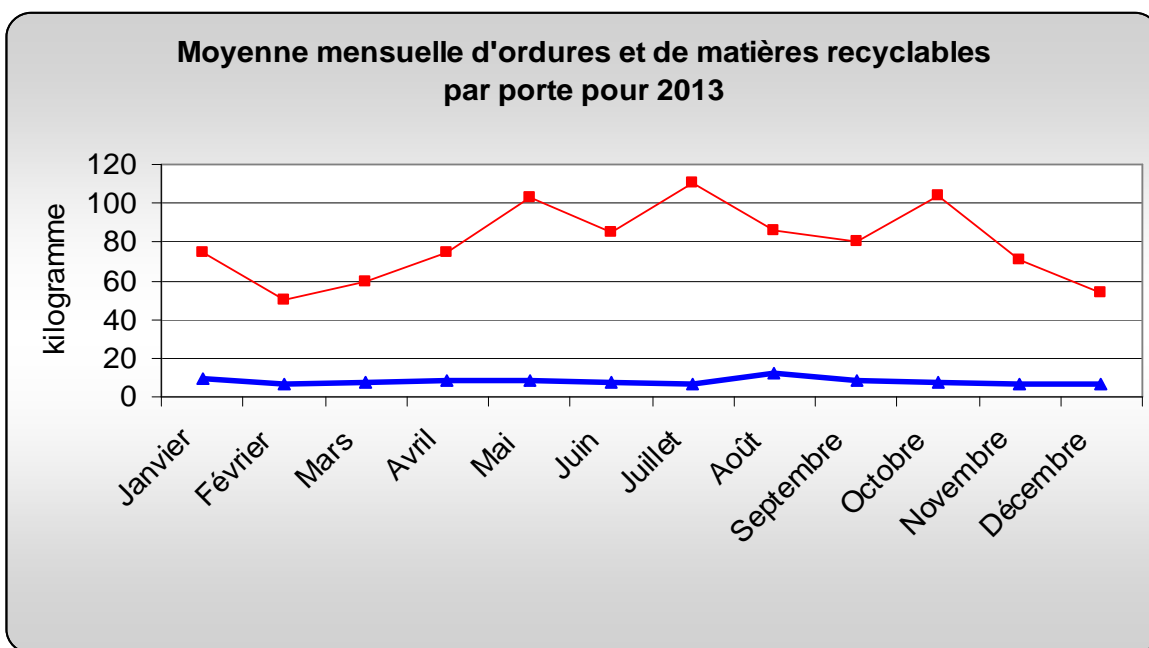
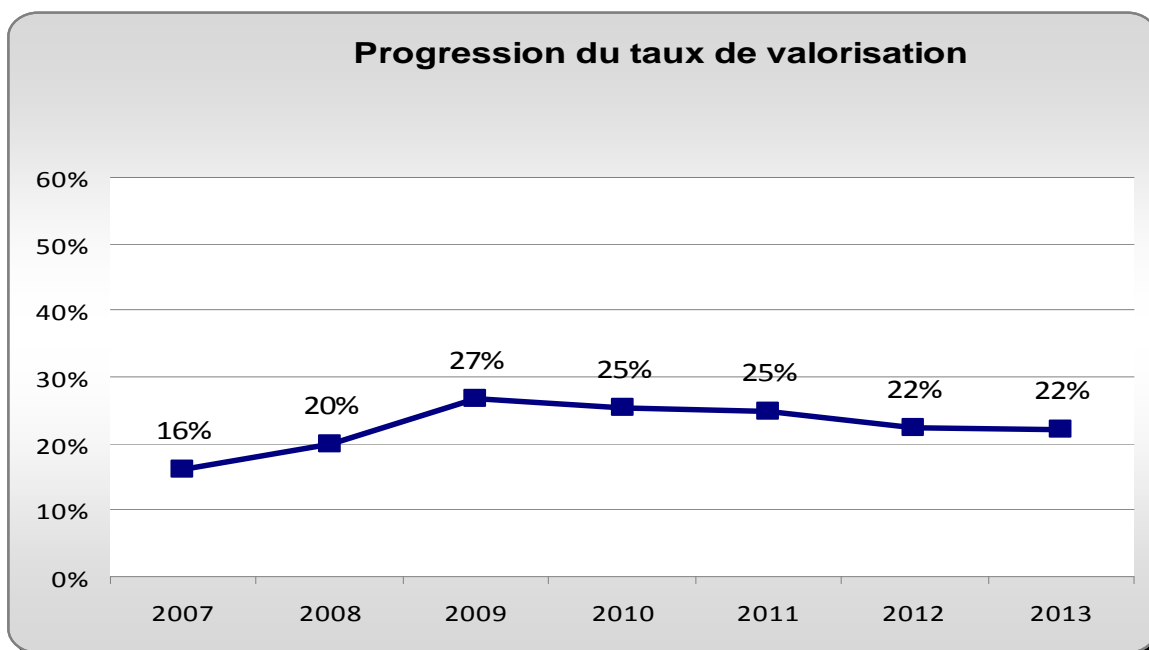
Municipalité de Saint-Rémi

Taux de valorisation en 2013 : 44%



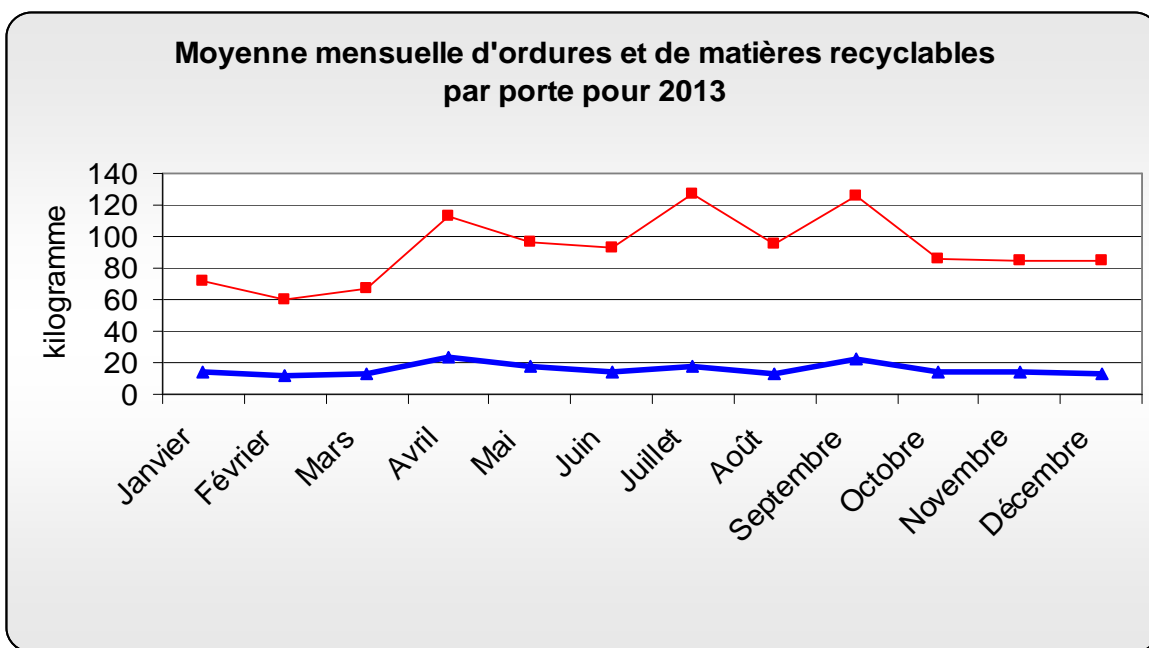
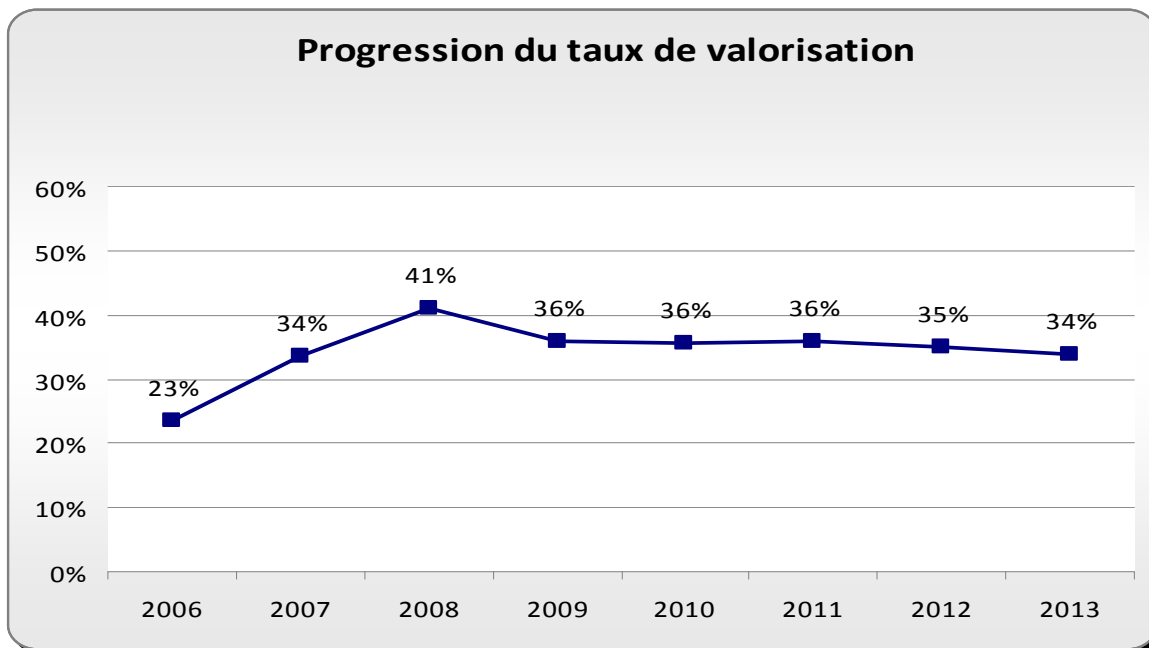
Municipalité de Sainte-Clotilde

Taux de valorisation en 2013 : 22%



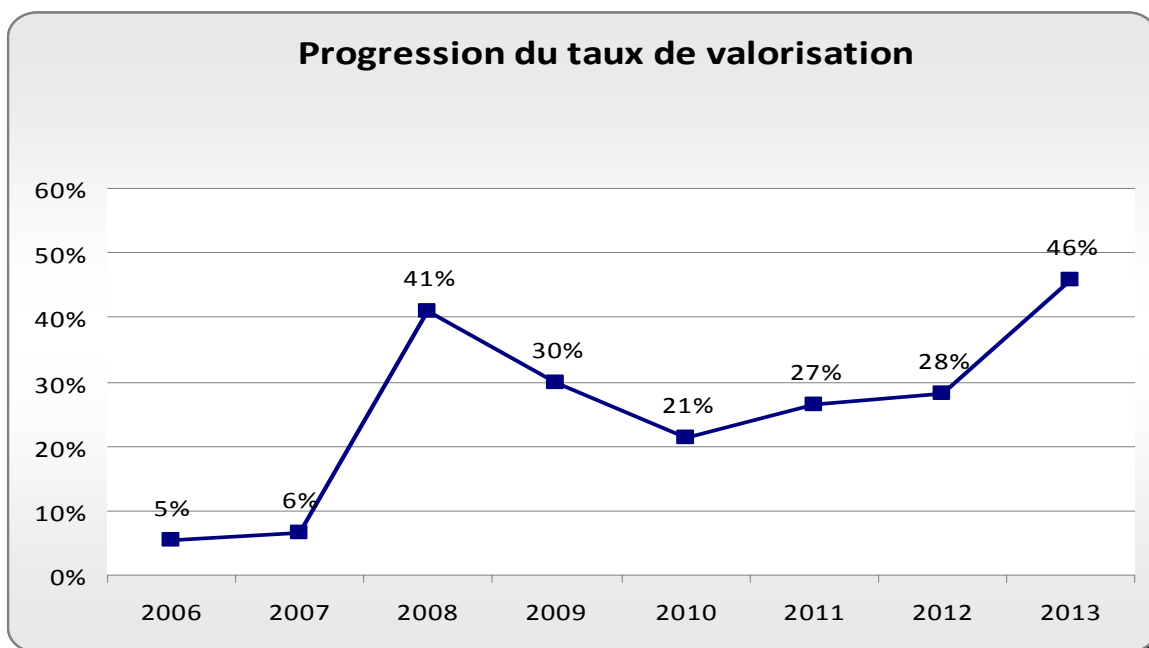
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

Taux de valorisation en 2013 : 34 %

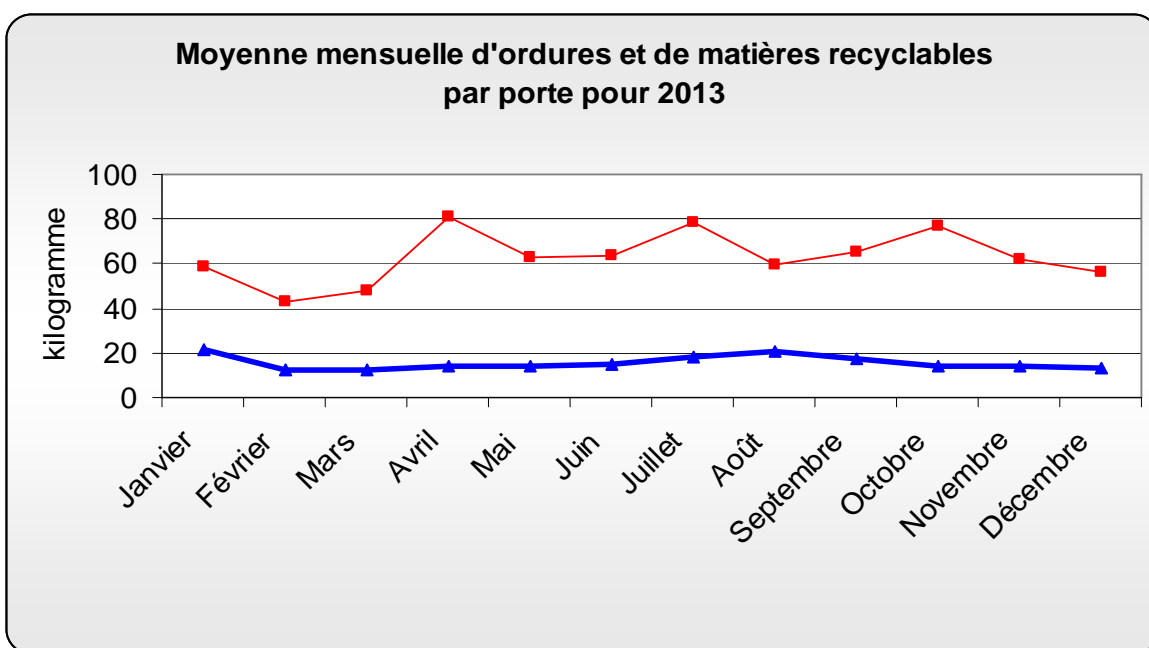


Municipalité du Village de Hemmingford

Taux de valorisation en 2013 : 46%

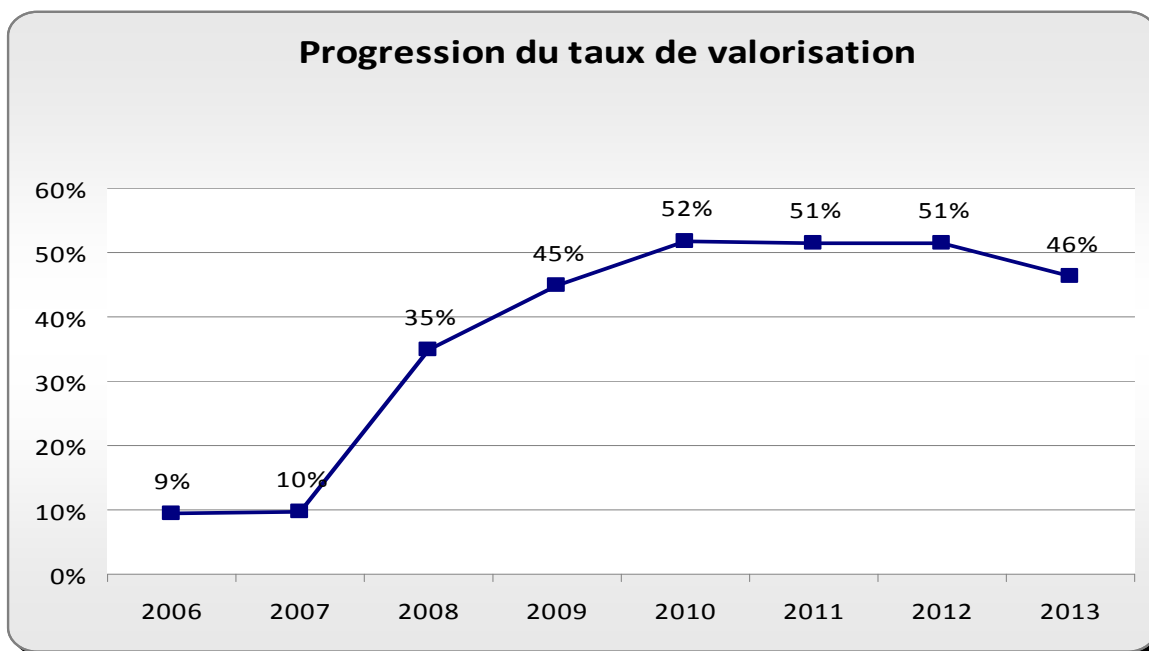


Le service de collecte des matières recyclables porte à porte est offert depuis 2008.

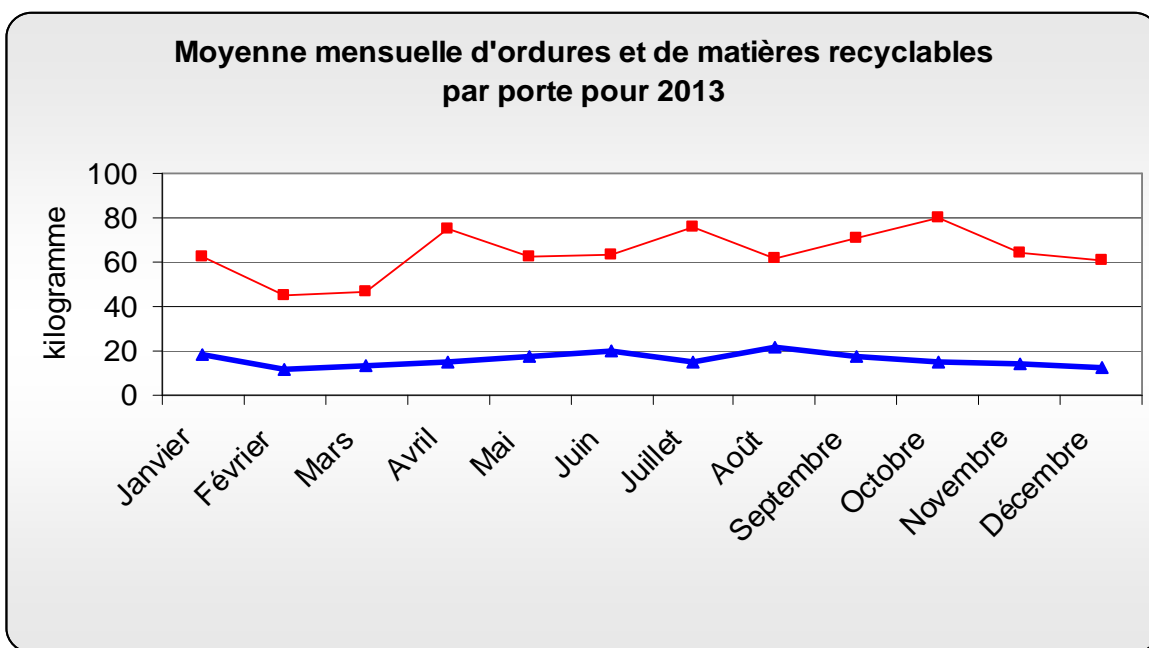


Municipalité du Canton de Hemmingford

Taux de valorisation en 2013 : 46%

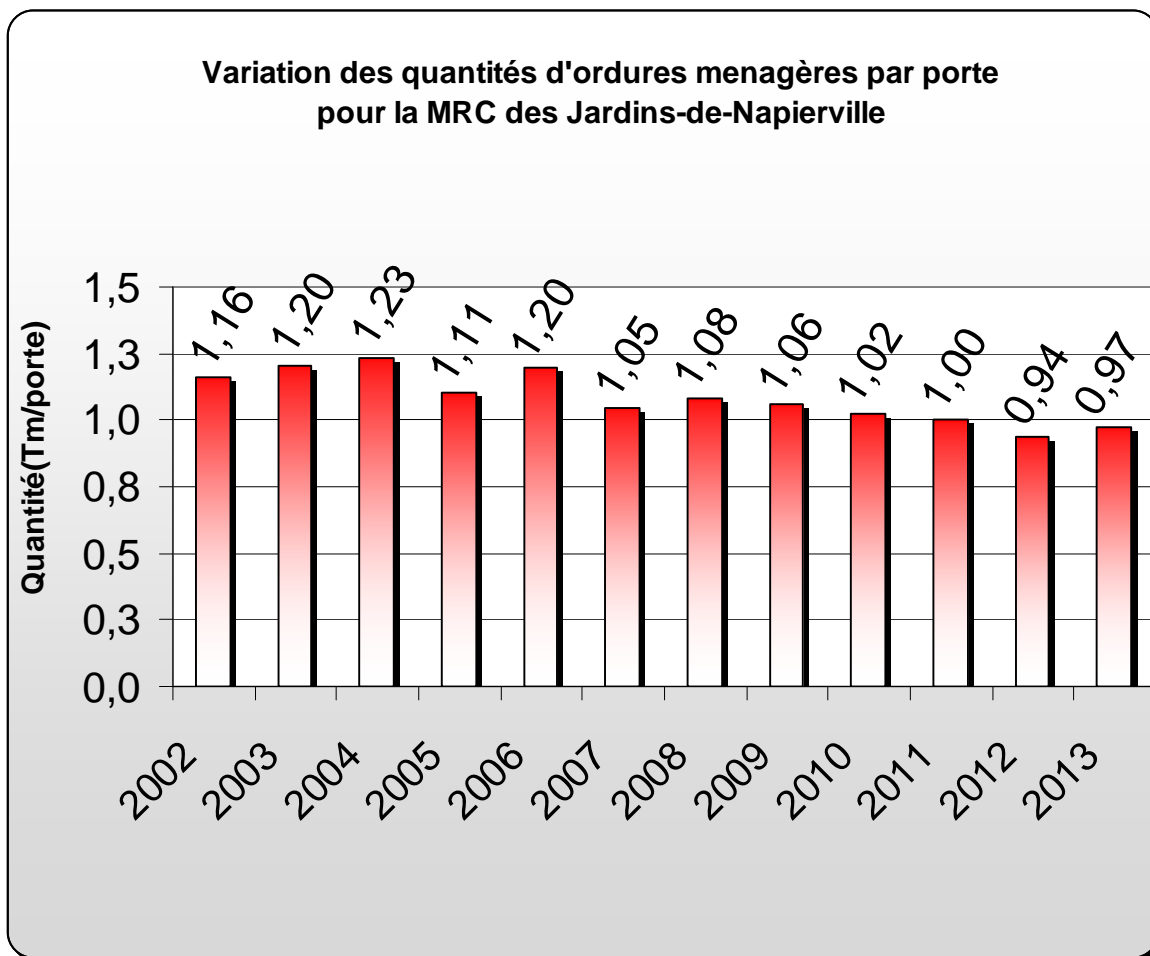


Le service de collecte des matières recyclables porte à porte est offert depuis 2008.



LES ORDURES MÉNAGÈRES

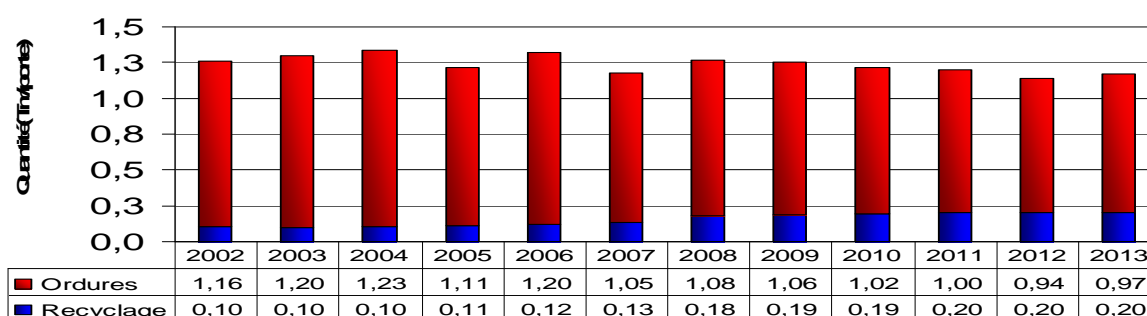
En ce qui concerne les ordures, pour la MRC des Jardins-de-Napierville, **10 968,45** tonnes ont été envoyées au site d'enfouissement en 2013 soit **0,97** tonne par porte. Une légère augmentation de 30 kg par rapport à l'année précédente. Toutefois, le tonnage de matières résiduelles reste tout de même sous la barre de 1 tonne la porte atteint en 2011.



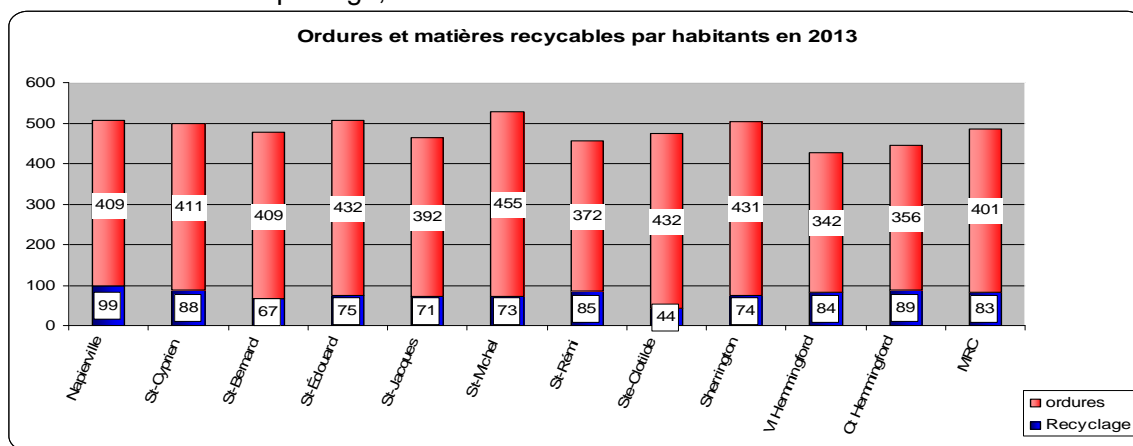
LES MATIÈRES RÉSIDUELLES TOTALES

Le volume total des matières résiduelles collectées à la porte pour la MRC des Jardins-de-Napierville, incluant les matières recyclables et les ordures ménagères, continue de diminuer graduellement depuis 2008 alors que la quantité de matières recyclables collectées est plutôt stable pour la même période. Le tableau ci-dessous démontre la variation du volume des matières résiduelles (recyclage et ordures) collectées à la porte dans la MRC des Jardins-de-Napierville de 2002 à 2013.

Variation des quantités de matières résiduelles par porte pour la MRC des Jardins-de-Napierville de 2002 à 2013



En comparant les municipalités entre elles au niveau des quantités de matières recyclables et des ordures générés, on constate que la quantité de matières recyclables collectées n'est pas en lien direct avec la quantité d'ordures collectées. Par exemple, la municipalité de Sainte-Clotilde qui a la plus basse quantité de matières recyclables collectées produit une quantité d'ordures comparable à Saint-Édouard et Saint-Patrice de Sherrington et inférieure à Saint-Michel. On pourrait en conclure que les citoyens de la MRC appliquent convenablement la hiérarchie des 3RVE soit : Réduction à la source, Réutilisation, Recyclage, Valorisation et Élimination. Il est évident que les citoyens de la MRC utilisent d'autres voies que la collecte porte à porte pour gérer leurs matières résiduelles tel le compostage, la réutilisation etc.



Conclusion

La population de la MRC des Jardins-de-Napierville peut se féliciter des progrès accomplis en faveur de la protection de l'environnement et de la gestion responsable des matières résiduelles.

Les mesures prévues à court et à moyen terme et celles déjà mises en place par les municipalités, ainsi que les efforts de sensibilisation auprès de la population permettront, entre autres, d'accroître les rendements de la récupération dans le secteur municipal en offrant aux citoyens des services plus adaptés, leur permettant de récupérer mieux et plus.

Toutefois, les efforts entrepris doivent être soutenus puisque les objectifs fixés ne sont pas encore atteints.

Au niveau de l'ensemble de la MRC des Jardins-de-Napierville, on ne constate pas de variation significative du volume des matières résiduelles collectées à la porte. On note par contre, une augmentation constante du taux de valorisation des matières recyclables, mais l'objectif de valorisation des matières recyclables, fixé à 60% par le Plan de gestion des matières résiduelles, n'est pas atteint.

Puisque les objectifs visés au PGMR ne sont pas atteints, il faudrait voir à évaluer les moyens à prendre lors de la rédaction du nouveau PGMR afin d'augmenter les taux de valorisation. La sensibilisation devra se faire plus fréquemment et il faudra cerner les raisons pour lesquelles certains citoyens ne participent pas ou peu à la collecte des matières sélectives

ANNEXE 1

Tonnages des matières recyclables pour 2013

Municipalités	nombre de portes	TOTAL	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Napierville	1 739	360,37	33,75	23,41	27,52	29,11	40,51	33,94	28,14	32,79	28,66	33,21	27,25	22,08
St-Cyprien-de-Napierville	818	170,39	16,82	13,49	12,68	14,6	18,31	13,04	15,29	12,56	13,5	16,35	13,13	10,62
St-Bernard-de-Lacolle	725	99,21	7,56	6,87	5,86	6,1	11,52	8,09	7,61	8,38	7,21	7,37	13,01	9,63
St-Édouard	537	101,9	9,19	6,54	6,99	7,88	10,24	9,55	10,79	8,02	8,08	9,84	7,86	6,92
St-Jacques-le-Mineur	674	117,41	9,3	7,75	7,34	9,54	15,37	10,57	10,03	8,59	9,82	13,42	8,84	6,84
St-Michel	996	215,81	16,54	14,85	15,02	18,59	15,93	21,12	27,97	15,45	15,98	15,76	16,41	22,19
St-Rémi	2 977	667,8	64,02	45,07	52,5	53,72	71,41	59,12	63,33	48,84	51,35	63,87	50,38	44,19
Ste-Clotilde	789	76,55	7,17	5,45	6,31	6,45	6,7	6,07	5,47	9,82	6,59	5,81	5,49	5,22
St-Patrice-de-Sherrington	779	147,86	10,72	9,4	10,49	18,6	13,59	11,42	13,65	10,36	17,56	10,83	10,97	10,27
VI Hemmingford	382	70,79	8,27	4,6	4,78	5,23	5,27	5,81	6,81	7,86	6,55	5,39	5,23	4,99
Ct Hemmingford	845	162,62	15,58	9,91	11,59	12,81	14,45	16,9	12,55	18,55	14,79	12,98	11,67	10,84
MRC	11 261	2190,71	198,92	147,34	161,08	182,63	223,3	195,63	201,64	181,22	180,09	194,83	170,24	153,79

ANNEXE 2

Tonnages des ordures pour l'année 2013

Municipalités	nombre de portes	TOTAL	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Napierville	1 739	1494,32	107,7	81,51	88,35	142,84	136,72	137,98	170,66	121,63	124,64	159,99	117,61	104,69
St-Cyprien	818	796,22	51,72	43,49	49,62	78,7	70,15	67,6	88,72	64,44	93,93	66,36	60,13	61,36
St-Bernard	725	604,37	43,03	35,51	38,08	64,26	50	50,53	65,93	53,63	66,51	51,13	41,35	44,41
St-Édouard	537	590,75	51,46	34,88	33,93	48,09	69,21	60,39	57,21	52,51	50,84	57,54	41,34	33,35
St-Jacques	674	648,65	58,99	42,59	43,7	49,35	68,46	57,28	71,26	51,55	60,94	65,02	45,79	33,72
St-Michel	996	1352,96	98,63	70,15	78,53	99,6	161,64	124,36	143,86	118,25	121,77	150,2	112,04	73,93
St-Rémi	2 977	2933,25	175,77	162,3	216,29	228,9	349,05	280,07	259,45	304,17	254,96	259,64	275,88	166,77
Ste-Clotilde	789	751,55	58,73	39,6	47,31	58,58	80,97	66,95	87,52	67,5	63,53	82,04	56,21	42,61
Sherrington	779	859,35	55,75	46,31	52,55	87,95	75,18	72,48	98,66	74,1	97,82	66,79	66,11	65,65
VI Hemmingford	382	288,25	22,3	16,43	18,24	30,86	23,88	24,19	30,07	22,86	24,83	29,46	23,75	21,38
Ct Hemmingford	845	648,78	52,78	37,9	39,25	63,67	52,71	53,77	64,14	52,15	59,61	67,33	53,9	51,57
TOTAL	11 261	10968,45	776,86	610,67	705,85	952,8	1137,97	995,6	1137,48	982,79	1019,38	1055,5	894,11	699,44